

Etape Ste-Maure-de-Touraine - Les Ormes



Cette étape suit le GR®655. Le balisage est bien fait, pas de difficultés particulières.

De l'église St-Blaise de Ste-Maure-de Touraine, on prend la rue de l'Eglise et au bout à gauche rue Chevalier que l'on suit, puis en face rue du Moulin, on passe un cours d'eau la Manse **0,4km** puis à droite rue de la Chaume. Au stop à droite et au rond-point à gauche, **table avec banc, bancs, (bruyant) abri bus avec banc, toilette publique**, sur D910 avenue du Général de Gaulle. On prend la direction Châtellerault, on passe deux petits ronds-points, puis au 2^e grand rond-point **1,5km** à droite sur D108 direction Nouâtre, on passe devant un supermarché, on continue sur D108 jusqu'au rond-point suivant **2,3km** et on tourne à gauche sur D158 direction Maillé, puis au calvaire en pierre le chemin qui part à droite à travers champs.

On passe par le dolmen de Bommiers. Au débouché, on suit la route et au bout à la bifurcation en T à gauche **4,3km** on suit la petite route, on passe par le lieu-dit Bommiers et au bout le chemin de terre en face **4,8km**. Au débouché sur route à droite **5,7km** et au bout à droite, puis rapidement à gauche le large chemin **6,2km**. Arrivé sur D910 **6,6km**, la route en face, puis on passe sous une voie ferrée **7,3km** et juste après on prend le chemin gravillonné à droite, on suit le balisage **tables avec bancs** on poursuit. Au débouché, on tourne à droite **8,2km** direction les Nauzelloures et à l'entrée de ce lieu-dit le chemin à gauche.

Au débouché sur D136 **9,2km** à gauche (à droite on peut voir le cimetière avec **eau**), on est à Draché. Au stop à droite rue de la Mairie et à l'église **banc**, à gauche rue du Breuil, **table avec bancs** et à la bifurcation en Y à droite direction la Lévrerie, on poursuit sur cette route on sort de Draché, on arrive au lieu-dit la Taille de la Motte **10,3km**. On continue tout droit, direction la Gautraie, pour passer par les lieux-dits la Pointe au Ton, puis la Gautraie, où l'on prend la 1^{ère} rue à gauche **10,9km** puis la route gravillonnée dans le prolongement à travers champs et le 1^{er} chemin de tracteur herbeux à droite **11,5km** balisage au sol, 800m plus loin à gauche et 150m après à droite, toujours avec balisage au sol. On débouche sur le cimetière **14km** avec **eau** de La-Celle-St-Avant.

On prend à gauche, puis à droite, on traverse D750 pour aller vers le château d'eau. Si besoin, boulangerie sur D190 rue Nationale, on poursuit en face rue des Déportés pour ensuite arriver à la mairie. On prend à droite vers l'église **table avec bancs** à l'arrière **abri** sous le porche **toilette publique** en face, puis à gauche rue Nationale D910 que l'on suit tout du long, en empruntant la piste cyclable côté droit. On passe le pont sur la Creuse **16,5km** on entre à Port-de-Piles et dans le

Etape Ste-Maure-de-Touraine - Les Ormes

département de la Vienne. Côté gauche on descend le petit escalier pour être rue Jules Boisseau , on prend à droite puis on poursuit sur cette rue, boulangerie. On passe une voie ferrée **17,3km** on sort de Port de Piles et on continue sur cette route. **Tables et bancs** un peu plus loin avec **toilette publique**, **robinet extérieur** à l'aire de repos de Port de Piles.

On poursuit sur la route, à la bifurcation à gauche (on ne passe pas sous le pont SNCF), on continue en longeant la voie ferrée. Arrivé à Colombiers au niveau d'un poste de transformation EDF et au niveau du petit calvaire en fer, **banc**, on prend le chemin à gauche **18,8km** à travers champs. Au débouché sur route **19,9km** à droite, on est au lieu-dit Mousseau et 1ere à droite rue des Roses. Au croisement en face direction Bois Pouzin **abri bus sans banc**, on reste sur cette route tout du long, puis on entre dans les Ormes, on poursuit **abri bus sans banc** et de suite à droite rue de Madrid, et de nouveau à droite rue du Bois Pouzin et à la bifurcation à gauche rue du Bois Pouzin. Au bout arrivé à la voie ferrée le chemin continu vers la gauche, le centre bourg est de l'autre côté de la voie ferrée. Pour entrer dans le bourg on prend à droite pour passer ensuite au-dessus de la voie ferrée. Quelques petits commerces en ville.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.